

“ nité et que l'ingratitude seule ne discerne pas.”

Mais l'intelligence et le sentiment ne sont pas tout l'homme au moral. Vous attendez, Messieurs, je le sens, que je vous parle de la musique dans ses influences sur le cœur. Personne n'ignore, en effet, ce que peut le cœur dans l'ordre moral; c'est le siège des émotions de tout genre, des joies et des peines, et la musique, qui ne procède que par émotions, n'a pas d'objet plus prochain. On dirait que, pour passer à l'âme, il faut, qu'avant tout, elle fasse vibrer les cordes sonores du cœur; il faut qu'elle charme avant de toucher. Or le cœur est un abîme qui ne demande qu'à être comblé; mais la prudence, autant que le bon sens, exige que nous choissions bien ce que nous y voulons introduire. “ Comblons cet abîme, nous dit un moraliste, car si on n'y prend garde, il attirera à lui toute espèce d'aliment et fera descendre dans ses retraites les plus éloignées les germes empoisonnés d'une corruption bientôt générale.” Et nous ajouterons : comblons-le par la musique. Ce que celle-ci a fait pour l'âme et l'intelligence, elle peut le faire encore pour le cœur. Elle peut appeler sur lui les saintes émotions, les joies pures et les ravissements du beau idéal; elle peut le faire frémir au souffle d'une harmonie divine et surnaturelle. C'est ainsi que les saints et les sages de l'antiquité croyaient entendre, au milieu du silence des nuits, les sublimes concerts du monde spirituel.

Heureux donc le cœur qui s'ébranle et s'échauffe aux accents de la musique! Et ce cri semble n'être que le pendant de cette parole de Fénelon : “ Malheur au barbare qui ne s'attendrit pas aux sons suaves de l'harmonie.”

Prenons garde cependant, Messieurs, car si la vie morale s'affaiblit aujourd'hui, si la gangrène du cœur est si profondément établie dans presque toutes les sociétés, n'a-t-on pas quelque raison d'en attribuer la cause à cette musique lubrique qui s'échappe des grands théâtres comme d'autant de foyers pestilentiels? Abaissons le voile sur cette pensée aussi déplorable que juste; il ne sied pas de mêler aux réjouissances du jour des reproches qu'il y aurait peut-être lieu de faire en d'autres temps. Pour parler dignement de la musique, il n'est pas nécessaire de la suivre dans ses voies corrompues. Effaçons-nous donc sous cet axiome : *Corruptio optimi pessima.*

Protégés par le sens pratique de cette parole, nous n'en continuerons pas moins de regarder la musique comme le soutien de la vie morale, car le cœur, malgré tout, a trouvé chez elle ses ravissements les plus purs, l'esprit en a fait jaillir les productions les plus précieuses

et l'âme lui demande d'interpréter sa pensée, lorsqu'elle s'adresse à Dieu. Nous honorerons encore la musique comme le soutien de la vie morale parce qu'elle remplit la solitude de douces émotions et de saintes pensées, parce qu'elle chasse les soucis et les tristesses délétères, aussi funestes à l'intelligence qu'à l'âme. Enfin nous l'aimerons, Messieurs, nous l'aimerons surtout parce qu'elle remplit nos premiers ans d'un charme qui fait empreinte, en nous marquant du sceau de sa puissance; parce qu'elle a fait de nous pour toujours, lors même que nous nous serons arrachés de ces bords de jeunesse, les admirateurs reconnaissants de ses charmes et de ses services. En quelque lieu donc que la destinée nous jette, nous serons musiciens, du moins par l'âme et le cœur.

L'Abaille.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit.”

QUÉBEC, 27 NOVEMBRE 1879.

Fête de Ste Cécile.

Elles sont rares nos fêtes d'écoliers où le succès se montre sur tous les points avec autant d'éclat que celle de jeudi dernier, non moins rares peut-être les soirées intimes qui laisseront une trace aussi aimable dans nos souvenirs. En effet, jeudi, nos musiciens, soit impatience de jeunesse, soit plutôt exigence de la règle, fêtaient deux jours avant le temps, leur patronne Ste Cécile. De longs préparatifs, si l'on en juge par le résultat, les avaient sans doute tenus en haleine jusqu'à ce moment, et retarder davantage eût été abuser de la patience ou mieux, s'exposer à voir la règle intervenir en trouble-fête, s'exposer à entendre la cloche mêler sa voix grêle aux harmonies des sociétés Ste-Cécile et Orphéonique. Imaginez quelle cacophonie : la cloche annonçant l'étude et une fantaisie qui fait rêver, quelle affreuse dissonance; et c'eût été, je l'avoue, exposer grandement ou notre obéissance, ou nos goûts musicaux.

Aussi les membres de la société Ste-Cécile, prévoyant sans aucun doute ces gros inconvénients, ont bien fait d'avancer leur fête. Le programme s'est exécuté avec une entente et un succès complets comme nous l'avons dit. Quoique ce fût une soirée essentiellement musicale, on peut aussi la nommer *soirée littéraire*, grâce au magnifique discours de circonstance, prononcé par M. E. Tardivel, que les lecteurs de l'Abaille trouveront sur notre première page.

Parmi les morceaux de musique instrumentale, M. McKernan, professeur de musique, nous permettra de placer en première ligne un magnifique solo de Baryton tiré de la *Gazza ladra* de Ros-

sini et accompagné avec beaucoup d'air par M. l'abbé Fraser. Nous ne voudrions pas dresser une pancarte, cependant un charmant polka, composé par M. McKernan lui-même et intitulé l'Abaille, gracieux hommage à notre petitesse, a emporté ensuite tous les suffrages; les bravos répétés ont forcé les exécutants à nous le jouer deux fois. Après les instruments les voix. Je dis après, plutôt dans l'ordre physique que dans l'ordre logique. La Société Orphéonique a fort bien rendu *Alerte!* de L. de Rillé. Gloire à elle, son répertoire et sa bonne volonté sont vraiment inépuisables.

Nous allions terminer sans mentionner deux jolies romances, les “ Adieux du Martyr,” chantée par M. W. Savarie et la “ Plainte du mousse” chantée par M. Falardeau. A neuf heures et demie la fanfare attaquait le *God save the Queen.*

Le R. P. Adam, plusieurs prêtres nous honoraient de leur présence.

Nous serions vraiment injustes si nous ne payions ici un juste tribut de remerciements à nos confrères de la Société Ste-Cécile, et en particulier à son président, M. T. Marcoux, qui n'a pas épargné son travail ni ses peines pour nous préparer une si jolie fête. Que le succès soit pour nos amis une juste et légitime récompense.

Samedi matin à la messe de communion, la fête musicale se terminait glorieusement par différents morceaux de musique vocale et instrumentale, exécutés par nos confrères de la Société Ste-Cécile.

Nous nous voyons forcés, à notre grand regret de remettre à notre prochain numéro une charmante correspondance de nos bons amis de Chicoutimi.

Nouvelles locales.

Dans le cours de la semaine dernière, Mgr l'Archevêque recevait de M. Chs. Pâquet, gendarme de première classe à la Cour Pontificale, une très-belle médaille d'argent, frappée à l'effigie de Léon XIII. M. Pâquet est un brave canadien que bon nombre de nos lecteurs connaissent. Après la prise de Rome par la roi *gentilhomme* (?) et le licenciement du bataillon des zouaves canadiens dont il faisait partie, il s'engagea dans la gendarmerie pontificale. C'est à la suite d'examen très-sérieux, subis avec succès, que cette distinction lui a été conférée.

La médaille porte sur l'obvers la figure de Léon XIII avec l'inscription : LEO XIII PONTIFEX MAXIMUS. Sur le revers, une couronne de feuilles de chêne entourant l'inscription : BENE MERENTI.

En même temps les Sœurs de la Charité recevaient de Rome deux corps de